

SI REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
CHANNAY COURCELLES RILLÉ ST-LAURENT

1, rue du Maine
37330 CHANNAY-SUR-LATHAN

La Présidente,

Channay-sur-Lathan, le 12 novembre 2020

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, l'actualité se rapportant à la pandémie qui sévit depuis le début de cette année 2020, s'est accélérée... Vous, parents, vous attendez certainement les informations sur cette reprise scolaire particulière.

Tout d'abord, ainsi que le ministère de l'Éducation Nationale l'a demandé, au cours de la matinée du 2 Novembre, toutes les enseignantes de nos 4 écoles ont organisé l'hommage destiné à Samuel PATY, professeur d'histoire, assassiné le vendredi 16 Octobre.

Par ailleurs, suite aux nouvelles directives ministérielles, le protocole sanitaire de la rentrée de Septembre est renforcé.

Nous vous invitons à lire ce nouveau protocole sanitaire renforcé en vous connectant sur le lien suivant : www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires

Il vous appartient principalement de votre côté :

- D'équiper votre enfant d'un masque, car dorénavant, le port du masque à partir de la classe CP est obligatoire (espaces clos et extérieurs).
- De surveiller également d'éventuels symptômes chez votre enfant avant qu'il ne parte à l'école (température inférieure à 38°).

Concernant la responsabilité du R.P.I. :

- Nous souhaiterions alléger le nombre d'enfants déjeunant à la cantine pour les cinq semaines à venir, afin de pouvoir limiter le brassage entre élèves de classes différentes. Ainsi, nous vous serions très reconnaissants de reprendre votre enfant le midi si vous en avez la possibilité ;
- Nous vous serions également très reconnaissants de mettre votre enfant à l'accueil périscolaire (garderie) que si vous ne pouvez pas faire autrement.

Si vous le décidez, merci de bien vouloir informer Sylvie, secrétaire du R.P.I., au 02.47.24.63.07

Sachez néanmoins que nous avons d'ores et déjà mis tout en œuvre pour que tout se passe pour le mieux.

Afin d'améliorer encore les conditions sanitaires et de faire en sorte de réduire les situations de brassage entre élèves de classes différentes, une nouvelle organisation du temps interclasse du midi est prévue sur le site de CHANNAY à compter du lundi 16 novembre prochain.

NOUVELLE DISPOSITION :

Les élèves des écoles de RILLÉ et de COURCELLES ne se rendront à CHANNAY qu'au seul motif de s'y restaurer pendant une même durée de service (30 mn au minimum).

- Ecole de RILLÉ : 1^{er} service cantine de 12 h 10 à 12 h 45, surveillance cour de l'école de RILLE de 13 h 00 à 13 h 50, reprise scolarité.
- Ecole de COURCELLES : Surveillance cour de l'école de COURCELLES de 12 h 10 à 12 h 40, 2^{ème} service cantine de 12 h 50 à 13 h 25, reprise scolarité à 13 h 40.

Cette nouvelle organisation a donc essentiellement deux objectifs :

- Permettre aux seuls élèves de l'école maternelle de CHANNAY de jouer dans leur cour de récréation pendant l'interclasse du midi et d'éviter ainsi tout brassage avec les autres élèves du primaire venant déjeuner au restaurant scolaire ;
- Faire en sorte que les élèves scolarisés à COURCELLES puissent se restaurer dans de meilleures conditions, à savoir bénéficier d'une durée de repas convenable.

Les élèves scolarisés à SAINT-LAURENT ne sont pas concernés par ce changement puisqu'ils déjeunent sur place, près de leur école.

Cette nouvelle organisation a été validée par le comité syndical du R.P.I. qui s'est réuni le mardi 10 novembre dernier.

Le syndicat R.P.I. reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Prenez alors contact avec le membre du R.P.I. représentant votre commune :

- Channay-sur-Lathan : M. Grégory BOIRON, vice-président, au 06.98.88.16.20
- Courcelles-de-Touraine : M. Etienne PLESSIS, vice-président, au 06.71.95.71.81
- Rillé : Mme Anne GODIER, présidente du R.P.I., au 06.32.34.75.79
- Saint-Laurent-de-Lin : Mme Cécile DUSSAUT, vice-présidente, au 06.14.34.31.02

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de nos sentiments distingués.

Mme Anne GODIER,

Présidente du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

